

Questions au Feuilleton

[Texte]

LE CALENDRIER DE VIA RAIL

Question n° 4662—**M. McKnight**:

1. VIA Rail a-t-elle distribué un calendrier de 1983 et, le cas échéant, a) à qui, b) combien a-t-il coûté au total, c) combien d'exemplaires ont été imprimés, d) qui en a autorisé l'impression et la distribution?

2. Le coût d'impression du calendrier améliore-t-il le service ferroviaire aux passagers au Canada et, le cas échéant, comment?

3. Prévoit-on imprimer des calendriers de VIA Rail l'an prochain?

M. Jesse P. Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): La direction de VIA Rail Canada Inc. nous informe de ce qui suit:

1. Oui. a) VIA Rail a distribué son calendrier au Canada, aux personnes ou organismes à qui elle envoie son rapport annuel, aux dirigeants d'entreprises et aux représentants du monde des affaires avec qui elle est en contact, aux organes d'information et aux rédacteurs de voyage, ainsi qu'à des personnes et des organismes semblables aux États-Unis et en Europe. b) \$22,950. c) 8,000 exemplaires en anglais, 5,000 exemplaires en français. d) Le vice-président—Commercialisation.

2. De l'avis de la direction de VIA Rail, le calendrier est un élément valable de sa campagne visant à maintenir le bon renom des services ferroviaires voyageurs au Canada. VIA Rail a demandé à un artiste canadien de peindre 5 paysages canadiens, vus d'un train de voyageurs en marche. Ces tableaux font voir chaque région du Canada pendant une saison différente, et il y a également un tableau «pancanadien» qui représente le pays dans son ensemble.

3. Un projet de calendrier de 1984 est à l'étude.

[Traduction]

M. Smith: Je demande, madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Français]

Mme le Président: On a répondu à la question énumérée par l'honorable secrétaire parlementaire.

[Traduction]

M. MacKay: Madame le Président, je voudrais demander, rapidement, au secrétaire parlementaire de bien vouloir me donner le plus tôt possible la réponse à la question n° 4704 concernant la SCHL et particulièrement le système de gestion du portefeuille d'hypothèques de la société. Je sais également que mes questions ont été transmises à la société et qu'une vérification comptable est en cours. Je voudrais avoir les réponses dès que possible de façon à ne pas abuser du temps de la Chambre sans raison, en posant au ministre des questions inutilement détaillées.

M. Smith: Madame le Président, je me ferai un plaisir d'y voir.

M. McKenzie: Madame le Président, je voudrais également demander au secrétaire parlementaire ce qu'il advient de la question n° 4175 que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* le 24 mars 1982. Elle concerne un échange de lettres entre un certain R. W. B. Bailey, président de la Consommation et des Corporations. Elles sont datées des 17 et 19 février 1982, respectivement, et portent sur une équipe chargée de recruter des francophones.

Il semblerait que le gouvernement avait mis sur pied des équipes chargées de se rendre dans des universités et des écoles de l'Ontario et du Québec pour embaucher uniquement des francophones pour des emplois au sein de l'administration publique. Je voudrais savoir si le gouvernement a envoyé aussi des équipes de recrutement dans les universités et les écoles d'autres provinces, comme l'Université de Winnipeg ou l'Université du Manitoba. Étant donné le taux de chômage record que nous connaissons, il serait certainement utile que nous sachions si ces équipes de recrutement vont partout au Canada ou si elles se limitent à l'Ontario et au Québec. Je serais heureux que le secrétaire parlementaire me fournisse une réponse, car j'ai soulevé cette question à plusieurs occasions et elle remonte déjà à un an.

M. Smith: Madame le Président, je suis désolé, mais je n'ai pas la réponse aujourd'hui.

M. McDermid: Vous ne l'avez jamais.

M. Smith: Toutefois, je m'en occuperai.

[Français]

Mme le Président: Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

* * *

● (1510)

[Traduction]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, je demande que tous les avis de motion portant production de documents restent au *Feuilleton*.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Français]

Mme le Président: Tous les articles qui précèdent le numéro 61 sous la rubrique Avis de motions émanant des députés sont-ils réservés du consentement unanime?

Des voix: D'accord.